



Liberté • Egalité • Fraternité  
REPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé  
de la mer  
et des transports

**Thim Nautique**  
Port Saint-Gilles  
0692.70.10.10  
[www.thimloc.fr](http://www.thimloc.fr)



N° 14673\*01

# CERTIFICAT D'APTITUDE PHYSIQUE DES CANDIDATS AU TITRE DE CONDUITE DES BATEAUX DE PLAISANCE A MOTEUR

(Décret n° 2007-1167 du 2 août 2007 modifié, Arrêté du 28 septembre 2007 modifié)

Le présent certificat doit être établi depuis moins de six mois à la date de dépôt du dossier.  
Le candidat et le médecin consultant prennent connaissance des dispositions réglementaires figurant au dos

*Réservé au médecin consultant*

Je soussigné(e), docteur en médecine,

Certifie avoir examiné ce jour

Nom : .....

Prénom : .....

Je déclare que l'intéressé(e) :

satisfait  ne satisfait pas  satisfait sous réserve(s)\*

aux conditions d'aptitude physique requises par les textes

en vigueur.

\* Si cette case est cochée, les réserves ci-dessous

seront reportées sur le titre de conduite

1. Port d'une correction optique et paire de verres

correcteurs de rechange.

2. Port d'une prothèse auditive.

3. Port d'une prothèse de membre fonctionnellement

satisfaisante.

4. Adaptation du système de commande du moteur et

de la barre pour les handicapés du membre supérieur.

5. Nécessité d'être accompagné d'une tierce personne.

Fait à .....

Le .....

Signature et cachet du médecin consultant

## Le cas échéant, décision finale du médecin des gens de mer

Signature du candidat

Le .....

Fait à .....

\* S'engage à respecter les prescriptions particulières qui  
sont reportées sur le permis dans le cas d'une aptitude  
physique « satisfaisante sous réserve(s) »

\* déclare avoir pris connaissance des dispositions  
réglementaires concernant les conditions d'aptitude  
physique requises pour se présenter à l'examen pour  
l'obtention du permis.

.....

.....

Adresse : .....

A .....

Né(e) le .....

Prénom : .....

Nom : .....

Mme  M.

*Réservé au candidat*